



### Opération façades

Gagnant-gagnant !

page 3



### Handicap

Marie-Jo Klein  
distinguée

page 5



### Gens du voyage

Des solutions en  
marche

page 6

déc 2008 ■ N° 142

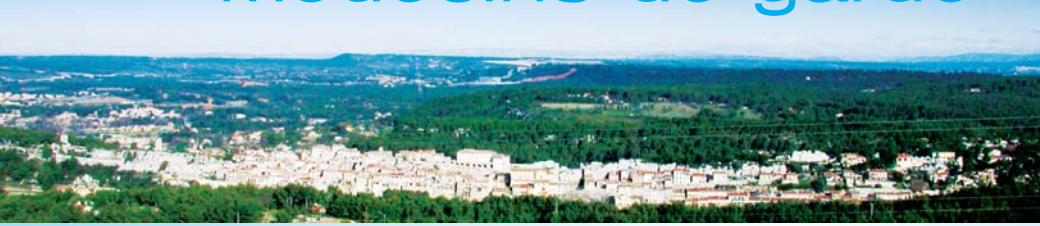
# Le Pennois

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)



**Assistantes  
maternelles  
Des nounous d'enfer !**

# Médecins de garde



**13 et 14/12**  
Dr Pasqualetto **04 42 02 77 78**

**20 et 21/12**  
Dr Balzano **04 42 02 96 39**

**25/12 (Noël)**  
Dr Amadeï **04 91 46 38 30**

**27 et 28/12**  
Dr Marron **04 42 02 70 75**

## Ambulances

Arc en ciel ambulance.....**04 42 02 82 78**  
Ambulances Horizon.....**04 91 51 67 36**

**Le 1<sup>er</sup>/01/2009**  
Dr Amiel **04 42 02 86 66**

**03 et 04/01/2009**  
Docteur Tonda **04 91 51 05 08**

## Urgences

**Police municipale** : 04 42 10 60 13  
**Police nationale** : 04 91 65 03 31  
**Pompiers** : 04 42 02 70 18

## Permanences mairie

### PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous pour la 1<sup>ère</sup> permanence du mois et sans rendez-vous pour la seconde à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

**Hôtel de ville**.....**04 42 02 24 24**

### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

### Palais de justice

#### Place Verdun

**Aix-en-Provence** .....**04 42 21 72 30**

### MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

#### mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....**04 42 91 93 95**

#### MJD (lundi et mardi matin) :

##### bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....**04 42 20 90 32**

### OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....**04 42 46 99 99**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1<sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....**04 42 02 24 24**

### CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 17 décembre à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous

.....**04 42 02 24 24**

## Actions sociales

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Chef-lieu**.....**04 42 10 62 92**

**Gavotte**.....**04 91 09 77 04**

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

### DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le samedi 06 décembre au foyer des Cadeneaux de 8h à 13h au profit du Téléthon.

### MEDIATION FAMILIALE

Les permanences du CAF ont lieu au CCAS, avenue V. Hugo, les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 9h à 12h. Renseignements et inscriptions au 04 42 20 47 09.

### GRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....**0821 10 13 20** pour les particuliers

.....**0821 10 13 13** pour les professionnels

### PERMANENCE SECURITE SOCIALE

Une permanence de la Sécurité Sociale se tient chaque mardi de 9h30 à 10h30 au CCAS des Pennes et de 14h30 à 15h30 à la mairie annexe des Cadeneaux.

### PERMANENCE APA

Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

### AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler le 2<sup>ème</sup> samedi matin et le 4<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois, de 9h à 12h

#### Police nationale de La Gavotte

..... **04 42 52 29 00**

## Emploi / logement

### ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

#### Le Gabian du Moulin

**Avenue René Dubois BP 77**

### 17321 Marignane cedex

.....**0 811 01 01 13**

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi. Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

### MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

**Centre Marcel Cerdan**.....**04 91 65 82 20**

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### PIJ (Point Information Jeunesse)

#### Centre Marcel Cerdan

**Tel** .....**04 91 65 82 27**

**Fax** .....**04 91 65 82 26**

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le Centre social assure une permanence de la CAF tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

#### Centre Social 93

##### avenue François Mitterrand

**La Gavotte**.....**04 91 51 08 60**

### ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

#### Antenne de Vitrolles : bâtiment la

##### Ginestière (quartier des Plantiers)

#### ADIL des Bouches-du-Rhône

.....**04 96 11 12 00**

### DATES D'INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS

Pour les mercredis de janvier et février et les vacances de février : lundi 15, mardi 16 et jeudi 18 décembre de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, ainsi que le vendredi 19 décembre de 8h30 à 12h. Les inscriptions se font à l'Accueil de Loisirs Jean Giono, uniquement aux jours indiqués ci-dessus. Aucune inscription n'est prise par téléphone.



## Urbanisme

# Le “gagnant-gagnant” de l’opération façades



**E**mbellir encore la ville. L'opération a été lancée en 2006 et se poursuivra jusqu'en 2012. Les proprié-

les subventions cumulées de la ville et de la Communauté du Pays d'Aix peuvent atteindre 66% du montant des travaux. A noter que le propriétaire peut choisir de n'engager les travaux que si le projet est validé, ceci afin de diminuer nettement les risques financiers. Pour étaler l'opération dans le temps, certains secteurs de la commune ont été déclarés successivement prioritaires. Après le secteur du centre ancien de la ville, c'est au tour du haut de La Gavotte de devenir secteur prioritaire. Prioritaire ne voulant pas dire unique, il ne faut pas hésiter à se renseigner. Le marché avec la ville est gagnant-gagnant car les propriétaires peuvent rénover à peu de frais l'extérieur de leur habitat, ce que la loi pourrait un jour imposer. Tandis que le paysage urbain de notre commune devient sans cesse plus attractif. Pour les détails précis de cette opération, il faut contacter le Pact Arim le deuxième mercredi du mois, de 9h à 12h

## Pact Arim : être aidé pour rénover sa façade, une autre façon d'embellir notre environnement !

res qui envisagent dans les mois à venir d'améliorer les façades “visibles par le public” de leurs maisons peuvent être aidés dans certaines conditions. Aide non négligeable puisque

dans les locaux du service de l'urbanisme (04 91 09 52 00) et le quatrième mercredi du mois de 13h30 à 16h30 à la mairie annexe des Pennes-Mirabeau (04 42 10 62 92).

PUB

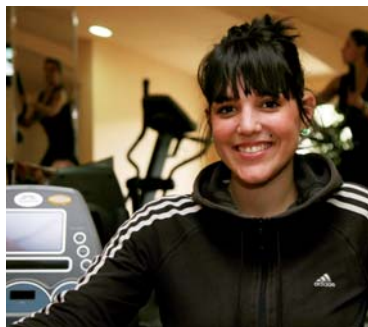
## Edito

### Casser la grève, à quel prix ?

Le jeudi 20 novembre dernier, une grève importante de l'Education Nationale a conduit à la fermeture de plusieurs écoles sur la commune. En août dernier, le gouvernement a voté une loi imposant aux communes d'accueillir les enfants dans les écoles en cas d'arrêt de travail de plus de 25 % des enseignants. Cette loi, qui a pour objectif politique de casser les grèves de l'Education Nationale, pose en réalité de nombreux problèmes aux communes. Le premier d'entre eux, c'est le délai pour mettre en oeuvre des mesures exceptionnelles. Alors que l'Education Nationale doit nous prévenir au moins 48 heures avant, nous n'avons reçu l'avis de grève que le mardi matin précédent en fin de matinée. Quand on sait qu'il n'y a pas classe le mercredi, on imagine à quel point il est facile d'organiser un système de garde et de le communiquer aux parents. Dans le cas d'une grève de grande ampleur, il faut également trouver rapidement du personnel en nombre suffisant pour garder les enfants en sécurité, pour ne pas les laisser livrés à eux-mêmes. Les personnels qui sont dans les écoles savent faire cela, c'est leur métier. Qui d'autre pouvons-nous employer ? Des personnels des services techniques par exemple, des policiers municipaux, des cantonniers ? Outre le fait qu'ils n'assureraient pas leurs missions, ils ne sont pas formés pour surveiller des enfants dans les écoles. Comment le gouvernement peut-il avoir l'audace de dire que si un accident survenait les communes ne seraient pas tenues pour responsables ? Il ne s'agit pas d'un problème de responsabilités, il s'agit de la sécurité des enfants. On ne peut pas faire de la politique politicienne sur le dos des enfants. C'est irresponsable. Pour notre part, nous respecterons la loi, nous assurerons ce service quand il sera raisonnable pour la sécurité des enfants de le faire. Pas dans n'importe quelle condition pour faire plaisir à un ministre parce qu'on est du même bord politique.

**Michel AMIEL**  
Maire des Pennes-Mirabeau

**Laura : accueil pour la forme**



Jacky et Patricia Gouedard ont quitté la Drôme il y a quelques mois pour ouvrir sur la commune une salle de sport et de remise en forme, près du complexe Aqua City. Laura, 20 ans, est chargée d'accueillir le visiteur dans les locaux de Keep Cool. "Entre le sport, les sorties, mon BTS de management à préparer, confie la jeune fille, j'avoue que je n'ai pas une minute à moi, mais j'adore l'ambiance conviviale qu'on trouve ici".

Keep Cool, route de Septèmes, Le Petit Péage, ouverture 7 j / 7 de 6h à 23h, tel : 04 91 69 08 03

**Caroline : "rubis sur l'ongle"**



A 30 ans, Caroline Bartolini a déjà trois filles de 8,7 et 2 ans. Et une passion dévorante pour l'esthétique. Nichée non loin du parc

des Barnouins, sa toute petite entreprise se nomme Rubis sur l'ongle. Nom explicite quand on s'occupe des ongles des pieds et des mains. "Je peux également installer du strass sur les dents", ajoute la jeune femme, qui allie dynamisme et minutie. Son activité fait partie de Cape Adije, une couveuse d'entreprises de Vitrolles. Mais Caroline se bat becs et ongles pour que le succès soit tel qu'elle puisse bientôt s'émanciper.

Rubis sur l'ongle, tel : 06 72 01 16 93

Découverte

**Foie gras et gabarre au programme senior**



Deux sessions pour un circuit de découverte du Périgord noir. L'une, du 25 au 30 mai et l'autre du 13 au 18 octobre ont permis à près de 80 de nos "têtes blanches" de participer à un véritable séjour gourmand dans le Sud-Ouest. Nos seniors garderont un souvenir ému des visites de la magnifique cité médiévale de Sarlat, puis des sites de Rocamadour, et du gouffre naturel de Padirac, sous la houlette d'Arlette

Chauvot. Tout comme de la promenade sur la Dordogne en gabarre (embarcation traditionnelle). Il restera dans leur mémoire la balade au coeur de villages préhistoriques, et le gavage des oies et canards dans la conserverie. Et la bonne ambiance des repas gastronomiques où cassoulet rime à l'infini avec foie gras et magret. Des séjours comme celui-là, nos seniors en redemandent !



Cinéma

**Maxime de "Timpelbach"**



Maxime Riquier un jeune Pennois comme les autres ? Assurément. Né le 16 mai 1996, il termine son premier trimestre de 5<sup>ème</sup> au collège Lacordaire à Marseille. Plusieurs concours de circonstances ont fait que ce jeune homme a été remarqué il y a deux ans par Thierry Chabert qui tournait deux téléfilms de 90 minutes inspirés des oeuvres de Marcel Pagnol : le Temps des amours et le Temps des secrets. Maxime jouait le rôle de Paul Pagnol, frère

de Marcel à 8 ans. Après la diffusion, Maxime se présente ensuite à un casting pour le film Les Enfants de Timpelbach, de Nicolas Bary. Il est retenu pour jouer le rôle de Bobby le Scribe. "C'est l'histoire d'une ville désertée par les parents qui en ont assez des bêtises des enfants, raconte Maxime.

Nous avons tourné en

Belgique et au Luxembourg du 15 septembre au 10 décembre 2007 en alternant tournage, école, repos hebdomadaire, c'était une mini colonie !"Le résultat ? On le verra dès le 17 décembre au complexe Pathé de notre commune. Outre Maxime, on verra dans ce film Armelle, Carole Bouquet, Gérard Depardieu. Josianne, la maman de Maxime reste lucide : "il a des souvenirs inoubliables, mais ne perd pas de vue qu'il faut allier travail scolaire et tournages."



Voeux à la population

## L'échange nécessaire

Tradition de l'échange de voeux. Mais c'est aussi à une rencontre conviviale que le maire et son équipe invitent la population, à la salle Tino Rossi le 16 janvier dès 18h30. Encore de la politique ? C'est vrai au sens premier de vie de la cité. Occasion surtout de réunir des Pennois géographiquement très morcelés et de les inviter à s'exprimer. Comme le fera l'équipe municipale. La population mal-entendante n'est jamais oubliée : l'ensemble des discours sera traduit en langue des signes.

Décoration

## Distinction nationale pour Marie-Jo Klein



Le 13 novembre dernier, Marie-Jo Klein, présidente de l'association Nouveau Regard sur le Handicap a été décorée en mairie de la médaille de l'ordre national du mérite. Son action a ainsi été distinguée par le ministère du travail et des affaires sociales. Michel Amiel rappelait "le formidable travail de terrain que réalise l'équipe de NRH, titillée sans cesse par la pugnacité de Marie-Jo sa présidente." C'est Robert Malatesta,

ancien directeur général adjoint de la solidarité au Conseil général des Bouches-du-Rhône, qui a procédé à la remise de cette distinction qui récompense également son action nationale au service de l'intégration professionnelle des non-voyants. L'ensemble des prises de parole était traduit en langue des signes. En conclusion, Marie-Jo Klein associait toute son équipe et indiquait que "les besoins actuels au niveau des transports de personnes handicapées sur la commune sont toujours aussi importants. Il faut continuer à agir, jour après jour." **Nouveau Regard sur le Handicap : 04 42 02 98 94.**

Colette et Louis d'or



Lui était dans la mécanique et elle aide-cantinière au collège Jacques Monod. Ex président fondateur de l'Amicale Bouliste de La Voilerie, Louis a gardé cette passion pour le jeu de boules qu'il pratique régulièrement. Mariés depuis le 24 mai 1958, Colette et Louis, installés depuis 35 ans à La Voilerie, ont dignement fêté leurs noces d'or.

Christophe, le déco-passionné



Le Marseillais Christophe Trouilleux, 40 ans, installé à La Gavotte depuis 10 ans, adore décorer murs et plafonds : tapisseries, peintures essuyées ou anciennes, n'ont aucun secret pour lui. Son épouse Corinne est cantinière à l'école de La Renardière. Le travail fini, Christophe adore le foot et la pêche. Et consacre ses journées à la décoration. Pour les entreprises et les particuliers.

C.T. Peinture, tel : 06 76 99 22 69

24 janvier au Jas Rod

## Les magiciens jouent cartes sur table



Avez-vous déjà été convive d'un repas où un manipulateur vient à votre table vous émerveiller avec cartes, briquets, pièces ou foulards ? C'est la formule dite du "Magicorama", que les Magiciens Pennois ont souhaité faire vivre aux Pennes Mirabeau où cela n'avait jamais été fait. Associée pour l'occasion avec le club des Magiciens de Provence, ce qui est également une première, l'école de magie 13 vous convie à ce grand repas-spectacle le 24 janvier dès 20h au Jas Rod. Attention ! il n'y aura que 140 convives, répartis autour de 20 tables, servies par de faux serveurs et authentiques magiciens. Pour les réservations obligatoires, au tarif unique de 20 €, contactez le Syndicat d'Initiative au 04 42 02 55 14. **Renseignements au 06 77 75 50 39.**

## Gens du voyage



L'aire de stationnement de Miramas

# Des solutions en marche

Ils peuvent être européens, tziganes, yéniches, manouches ou roms. S'ils se reconnaissent dans les termes de "peuple en marche" ou de "gens du voyage", c'est parce qu'ils ont choisi la non sédentarité comme leurs ancêtres. On est loin du 17<sup>ème</sup> siècle où ils ont été contraints de choisir les services saisonniers et le commerce ambulants. Cependant leur arrivée sur une commune ne passe toujours pas inaperçue et ne va pas en général sans grincements de dents. Exemple récent aux Pennes-Mirabeau.

Ils sont peut-être 500 000 en France, regroupés en petites communautés nomades. La loi Besson de 1990 impose aux communes de plus de 5000 habitants de prévoir l'accueil des gens du voyage. La loi de sécurité intérieure de 2003 crée par ailleurs le délit d'installation illicite sur un terrain public ou privé, et la possibilité d'expulsion qui jusque là ressortait d'une décision de tribunal. La gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage est l'une des compétences facultatives choisies par la Communauté du Pays d'Aix. La ville n'a jamais voulu éluder le problème et traite le dossier en profondeur. L'option actuellement retenue est un terrain situé non loin de la zone de Plan de Campagne. Michel Boyer, maire de Simiane, est l'élus communautaire chargé de ce dossier et Angelo Bassi, est le directeur de l'accueil des gens du voya-

ge. Tous deux en accord avec Michel Amiel souhaitent finaliser dans les meilleurs délais la mise en oeuvre de ce terrain d'accueil. En attendant, les circonstances obligent bien souvent à agir immédiatement.

## Le parking du Jas'Rod occupé

Rappel des faits. Le premier octobre, un rapport de la police municipale signale l'arrivée des gens du voyage et leur installation illicite sur le parking du Jas Rod. Ce terrain n'est pas équipé pour l'accueil des caravanes et ce n'est pas du tout sa destination initiale. Le même jour, M<sup>e</sup> Olivier Burtez, avocat de la mairie est saisi pour engagement d'une procédure. Le 3 octobre, une requête est déposée auprès du tribunal de grande instance d'Aix en Provence, lequel ordonne le 9 octobre l'expulsion dans un délai de 24 heures suivant la signification de la

décision par l'huissier. Le juge était fondé à demander cette expulsion, la ville ayant réservé un terrain et donc satisfait à ses obligations d'accueil. L'ordonnance de référé n'a pas été suivie d'effet. Le 23 octobre dernier, Maître Souhami, huissier, signifie à la communauté le commandement de quitter les lieux immédiatement et sans délai. Nouveau refus d'obtempérer. Le maire demande alors le concours de la force publique, par une demande de réquisition auprès de la Sous-

Préfecture. Il n'est pas toujours nécessaire de recourir à la force, car bien souvent, les nomades quittent d'eux mêmes le terrain. C'est ce qui s'est passé aux Pennes Mirabeau le 17 novembre dernier et la communauté évangélique est partie vers d'autres lieux. Ces exemples de bras de fer entre nomades et sédentaires sont légions. Aux Pennes, on a opté pour le strict respect de la loi, pour une attitude ferme et une action immédiate. Pour la sécurité et le bien-être de tous.

PUB



## Point d'Information Jeunesse

# 140 jeunes ont déjà tout pigé !

Il est né en décembre 2007, le Point d'Information Jeunesse du centre Marcel Cerdan. Mais il n'a réellement pris son envol qu'au mois d'avril 2008, avec les journées "jobs d'été". Dès l'ouverture, le succès était au rendez-vous. Daniel Rospedowski, responsable du PIJ, explique : "J'ai reçu plus de 60 jeunes en deux jours, et j'avais 110 offres d'emploi saisonnier à pourvoir". Comme dans les 1600 PIJ en France, tous les sujets qui intéressent les jeunes peuvent être abordés. A tout moment. "Ce qui revient le plus souvent, précise Daniel, ce sont les demandes de renseignements sur le BAFA, l'aide à la lettre de motivation ou à la réalisation du CV, la santé, mais également tout ce qui touche aux études à l'é-

tranger ou aux séjours européens. Je reçois chaque jeune près de 45 minutes, car parfois il faut prendre son temps et décrypter la demande réelle au delà de celle qui est formulée. Si la demande n'entre pas dans les attributions du PIJ, je peux rediriger la personne sur le bureau de l'emploi ou sur la mission locale qui sont dans les mêmes locaux." Pour l'orientation après la classe de 3<sup>ème</sup> le PIJ dispose d'un logiciel en accès libre qui permet à chacun d'accéder à une base de données de plus de 1000 métiers. Depuis le mois d'avril dernier, ils sont déjà plus de 140 garçons



et filles à avoir franchi les portes du PIJ. PIJ, 3 chemin des Fraises, Centre Marcel Cerdan (04 91 65 82 20), e-mail : [pij@vlpm.com](mailto:pij@vlpm.com) ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30.

## Survol aérien

# Mobilisation pennoise



**La municipalité se bat pour éviter des survols supplémentaires de la commune ainsi que de nouveaux tracés aériens générateurs de nuisances sonores. Explications.**

Les autorités aéroportuaires, conscientes du problème environnemental, ont participé avec toutes les parties concernées aux travaux d'un groupe de travail sur le sujet de la manœuvre d'atterrissage à l'aéroport

Marseille Provence. D'où un ensemble de propositions concrètes qui vise à faire diminuer le trafic au dessus de la ville de Vitrolles sans gêner davantage les autres communes. Ce plan satisfait l'ensemble des parties prenantes et obtient tout notre soutien. Cependant, une association vitrollaise, l'ADEV, s'est mobilisée et a fait d'autres propositions de nouveaux tracés aériens qui aboutiraient à une augmentation du trafic sur les communes de Gignac, St Victoret, Le Rove, Cabriès et Les Pennes Mirabeau.

Une réunion de défense de notre environnement a eu lieu le vendredi 21 novembre à 18h30 à Gignac la Nerthe. Elle a réuni de nombreux Pennois autour de Michel Amiel et des maires des villes concernées. Demande expresse a été faite aux autorités compétentes d'entériner le plan initialement prévu qui ne pénalisait aucune des communes proches de l'aéroport.

## Mory

# 200 ans de transport et logistique!



C'est en Normandie il y a deux siècles que Nicolas Toussaint Mory fonda la société Mory qui allait devenir dans le monde entier un important partenaire européen dans les domaines de la logistique et du transport. Et notamment aux Pennes-Mirabeau depuis une quinzaine d'années dans le quartier des Jonquiers. Christian Féraud a la responsabilité du siège pennois. "A l'occasion du bicentenaire de la société, explique Patricia Despiou, assistante de direction, nous avons organisé le 18 octobre une manifestation dans nos locaux pour recevoir dans une ambiance festive les 60 employés et leurs familles, mais également clients et fournisseurs."

# Assistantes maternelles

## Des nounous d'enfer !

Pour faire garder leurs enfants pendant leurs journées de travail, les parents ont deux solutions : les crèches ou les assistantes maternelles. Ces dernières appelées aussi "nounous" sont au nombre de 47, aux Pennes-Mirabeau. Gros plan sur une profession originale et bien encadrée, en particulier dans notre commune.



L'histoire de Nancy Challier, habitante des Pennes-Mirabeau, ressemble à celle de beaucoup de parents : une activité professionnelle prenante, un enfant pas encore en âge d'aller à l'école et pas de place en crèche... "Je me suis alors tournée vers les assistantes maternelles et je vous avoue que j'ai connu un grand moment de solitude face à la liste de noms. Qui appeler ? Comment choisir ?", se souvient-elle, cinq ans après cette première expérience. Mais, aujourd'hui, elle en sourit car depuis ce "parcours initiatique", elle a compris que les assistantes maternelles sont plus qu'un recours, plutôt une vraie solution pour la garde d'enfants. La preuve : pour son deuxième bébé, elle a directement opté pour une "nounou" !

### Une professionnalisation accrue

Pour autant, il serait stupide d'en conclure qu'un mode de garde est plus performant que l'autre. Ils sont tout sim-



plement différents. En tout cas, depuis un peu plus de trente ans, l'activité d'assistante maternelle se professionnalise régulièrement. En effet, si l'envie d'accueillir des enfants demeure la première des motivations, elle n'est pas suffisante pour avoir le droit d'exercer cette activité, devenue un vrai métier. Il faut obtenir un agrément délivré par le Conseil général. Le parcours est d'ailleurs très balisé,



"ce qui tombe bien car les assistantes maternelles ont cette volonté de se professionnaliser", ajoute Annie Llopis, puéricultrice au Service des modes d'accueil de la petite enfance du CG des Bouches-du-Rhône. Ainsi, après avoir retiré un dossier d'agrément, les candidat(e)s peuvent assister à une première journée d'informa-

tion. Puis, après le dépôt de leur dossier, le Conseil général dispose de trois mois pour rendre son verdict, à savoir la délivrance ou pas du fameux agrément. Durant ce trimestre d'instruction vont alors se succéder un premier entretien entre le candidat et la puéricultrice. Cette dernière profite de cette rencontre pour connaître les motiva-



tions, mais également fournir les modalités d'instruction du dossier, aborder les questions administratives et de sécurité très précises (travaux à effectuer, interdiction de posséder un chien de catégorie 1, questions médicales...). Le candidat a trois mois pour réaliser les aménagements nécessaires à son domicile et y recevoir encore à deux reprises la puéricultrice qui juge de l'évolution des travaux et en profite pour apporter des informations sur l'accueil et la prise en charge des enfants. "A la suite du troisième entretien, j'informe le ou la candidate de mon avis qui sera ensuite transmis au chef de service qui délivrera ou pas l'agrément", précise Annie Llopis. Mais, l'obten-

## Evelyne Attard Une nouvelle vie



Evelyne Attard est fébrile. En effet, cette habitante des Cadeneaux est dans l'attente. Des appels téléphoniques de parents et, surtout, du premier enfant à garder. Car Evelyne Attard est autorisée à accueillir des enfants uniquement depuis le 3 octobre dernier, à la fin de la première partie de sa formation. Une "délivrance" après plusieurs mois d'un long parcours. "Du premier entretien jusqu'à la formation obligatoire au Lycée Nord de Marseille, j'ai franchi toutes les étapes", précise cette maman de deux grands enfants (15 et 19 ans). La nouvelle vie d'Evelyne Attard commence. Elle est convaincue qu'elle sera "très belle".

tion de l'agrément ne signifie pas autorisation immédiate de garde des enfants. En effet, la future assistante maternelle doit suivre 60 premières heures de formation obligatoires (60 autres seront dispensées dans les deux ans qui suivent). Cette formation aborde des questions de nutrition, de communication avec les parents, de gestes de puériculture, mais aussi de cadre juridique. "On y passe, aussi, le brevet de secouriste", ajoute Evelyne Attard, assistante maternelle aux Pennes (cf. encadré ci-contre). Bref, autant d'étapes incontournables et surtout rassurantes pour les nounous... et les parents.

### Un soutien permanent

Mais, pour encore mieux accompagner ces deux publics, certaines communes aident à la création et au développement d'un "Relais assistantes maternelles". Les Pennes-Mirabeau font partie de celles-ci partageant le relais "Planète bébé" avec Vitrolles et Rognac\*. Et c'est une chance car depuis le début des années 2000, des centaines de nounous et de

parents ont pu trouver au sein de cette structure, gérée par "Léo Lagrange Animation", un véritable soutien. "Pour les parents, il n'est pas toujours simple de choisir le mode de garde le plus adapté. Nous ne privilégions pas l'un par rapport à l'autre. Nous expliquons en fonction de leurs desiderata, des contraintes professionnelles. Puis, si les parents choisissent l'option assistante maternelle, nous pouvons leur fournir une liste actualisée des nounous agréées", explique Maryse Teboul, responsable du relais. Mais, les infos ne s'arrêtent pas là car faire le choix d'une assistante maternelle signifie,

## Denis Marzouvanlian Et si c'était un homme...



"Quand on enseigne la musique, qu'on est père d'une petite fille de 9 ans, qu'on aime les enfants et qu'on a envie d'avoir un métier plus stable... ça aide !". Sans oublier un dernier atout pour Denis Marzouvanlian : son épouse, Christel, assistante maternelle depuis 2005. Des prédispositions donc, mais peut-être un handicap, celui d'être un homme... "une originalité", corrige-t-il

immédiatement. "Il est certain que lors de la formation, ma présence n'était pas banale. Mon choix étonne certaines personnes, mais à chaque fois j'explique que devenir assistant maternel était, pour moi, une évidence". L'est-elle aussi pour les parents ? Denis Marzouvanlian est honnête et constate que son épouse reçoit plus d'appels que lui. Mais, il est vite passé au-dessus des préjugés pour se plonger dans la pratique d'autant que depuis, avril 2008, il est autorisé à accueillir deux enfants - "j'ai même demandé l'agrément pour un troisième" - et qu'Enzo, âgé de deux ans et demi, est le premier d'entre eux... en attendant deux autres à mi-temps dès ce mois de décembre. Un petit Enzo très heureux avec "son" nounou et ses petits copains, dont l'assistante maternelle est Christel Marzouvanlian. Un travail d'équipe finalement pour un mari et sa femme qui reconnaissent finir leurs journées très fatigués, mais heureux de leurs choix.



Maryse Teboul

## Jéromine Ghigonetto Prendre des enfants par la main

Quand on pénètre dans la maison de Jéromine Ghigonetto, tout paraît normal... Mais, il ne faut jamais se fier aux apparences car en approchant de sa très grande véranda, tout change : des jouets un peu partout, puis c'est l'accès à un véritable jardin d'enfants avec ses jeux de plein air. Il faut dire que l'on est ici chez la plus ancienne - mais pas la moins passionnée - des assistantes maternelles des Pennes-Mirabeau. "Je suis agréée depuis 1985, mais je dis souvent que c'est le



métier d'assistante maternelle qui m'a choisie", sourit-elle. En effet, au début des années 80, Jéromine Ghigonetto faisait beaucoup de bénévolat, notamment pour des enfants. Une assistante sociale le remarque et lui conseille de devenir assistante maternelle. Et voilà depuis 23 ans, de 8h à 20h30, Jéromine Ghigonetto se voue corps et âme à son métier-passion. Cette année, elle garde son soixante-troisième enfant ! "Je n'ai pas changé, mon expérience ne me donne aucun droit. Je reste professionnelle, je ne tutoie jamais les parents et surtout je ne me mets jamais à leur place !". Un professionnalisme qui n'empêche pas la proximité. Elle est même marraine de l'un d'entre eux qui a aujourd'hui 17 ans. Son mari, Jean-Paul est témoin de la passion de sa femme pour son métier : "C'est un métier fatigant, confient-ils en chœur. Mais lorsqu'on n'a pas les petits, nous sommes malheureux, on s'ennuie... Ils sont notre joie de vivre !".

aussi, devenir employeur avec son lot de démarches administratives, mais aussi d'aides à connaître (avantages CAF, déductions fiscales). Côté assistantes maternelles, le relais est là pour leur donner des informations sur les droits et la réglementation de leur profession (sécurité sociale, congés payés...).

"Nous leur apportons également écoute et conseils. Elles peuvent avoir des difficultés avec un enfant, des parents. Nous pouvons être un médiateur", note Maryse Teboul. Mais au-delà de ces besoins ponctuels, le relais organise des réunions d'échange afin que les nounous confrontent leurs expériences acquises

sur le terrain en présence de professionnels de la petite enfance. Une sorte de formation continue. Ainsi, un vendredi matin sur deux, aux

sionnelle", ajoute Maryse Teboul. Alors, assistantes maternelles mais également futurs ou jeunes parents, n'attendez plus, rendez-vous

**"Les assistantes maternelles se retrouvent pour échanger, et ainsi mieux construire ensemble leur propre identité professionnelle"**

Pennes-Mirabeau, les assistantes maternelles qui le désirent se retrouvent pour échanger tandis que les enfants dont elles ont la garde suivent des activités animées par une éducatrice spécialisée. "C'est un moment privilégié très apprécié, car il permet de rompre l'isolement de l'assistante maternelle et d'aider un peu plus à la construction de leur identité profes-

au relais, vos nombreuses questions y trouveront des réponses !

\* Une permanence est assurée à la halte-garderie La Petite Farandole à la Gavotte un lundi matin sur deux (tel : 04 91 51 74 82). Les autres jours, l'accueil a lieu à la Maison de quartier La Frescoule à Vitrolles (tel : 04 42 77 56 94).

## Les ASMAT sur le service Entre Pennois

Sur le site de la ville ([www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)), la rubrique Entre Pennois, mise en service il y a 6 mois, crée du lien social en mettant en relation les habitants de la commune autour de quelques thèmes de la vie quotidienne. La garde d'enfants en est un, et cette catégorie est à la disposition des parents qui recherchent des assistantes maternelles pour leur progéniture. Et de celles-ci lorsqu'elles veulent proposer leurs services.





## Conseil général

L'Attitude 13,  
sésame collégien

De nombreuses associations sportives ou culturelles ont signé une convention avec le conseil général pour faciliter l'accès de leur activité à nos collégiens. Le chéquier L'Attitude 13 comporte 14 chèques d'une valeur totale de 100 €. La nouveauté 2008-2009, c'est qu'il est possible d'utiliser un chèque de 25 € pour payer la licence sportive et un chèque de 25 € pour faire un stage sportif. Le bon de commande du chéquier est à récupérer sur le site [www.lattitude13.fr](http://www.lattitude13.fr)

## Basketball

Matthias, le  
haut du panier

“A 12 ans, précise Matthias Manca, j'étais attiré par le handball et je suis resté deux ans à l'école sportive des Pennes-Mirabeau de handball avant de goûter aux joies du basket par hasard”. A 15 ans, pris au jeu, il s'occupe de la section des petits de l'ESPM basket, et il y restera 5 saisons, comme animateur puis initiateur. En janvier 2008, il obtient un diplôme d'arbitrage et le titre d'arbitre régional. A 20 ans, Matthias vient de partir à Lyon en contrat d'apprentissage minibasket. Il partage donc son temps entre un club de basket où il est entraîneur et la préparation en deux ans d'un Diplôme Universitaire de gestion d'organisation sportive. Le Pennois a déjà deux grands projets : créer une école d'arbitrage au sein de son club lyonnais et développer à Lyon le basket féminin de haut niveau. “Et puis continuer à jouer en senior dans mon club”, conclut Matthias, “car je suis vraiment passionné”.

## Lotos //

	Salle Tino Rossi	Salle Jean Roure	Salle d'escrime
Janvier 2009			
sam. 3		Le Chat botté 18h00	
dim. 4	FNACA 15h00		
ven. 9		JSPM 21h00	
sam. 10	Pennes-Mirabeau Cadeneaux Rugby 20h00	COS 18h30	
dim. 11	Association culturelle arménienne 15h00		
ven. 16	Ecole Primaire de la Voilerie 19h00 (sous réserve)		APE des Bouroumettes 18h30
sam. 17	Cancer espoir 18h00		
dim. 18			ESPM Basket 16h00
ven.23		APEL Saint-Elizabeth 19h00	
sam. 24		JSPM 21h00	
dim. 25		Le Souffle c'est la vie 15h00	La Foulée pennoise 15h00
sam. 31	Pennes Amitié 15h00		
Février 2009			
dim. 28	FNACA 15h00		

PAGE PUB



## Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Certains d'entre vous ont peut-être entendu dire que suite à la crise financière de nombreuses collectivités, particulièrement des mairies, sont en grave difficulté financière. Ces problèmes importants, qui sont effectivement survenus, sont dûs à un endettement consécutif à des emprunts que la presse a qualifiés de "toxiques". En fait, certaines banques, la quasi-totalité d'entre elles, proposent depuis des années aux communes ce qu'elles appellent des prêts structurés. Terme peu clair qui désigne des montages financiers complexes qui aboutissent à voir des taux d'intérêt plus faibles mais indexés sur l'évolution de certains indices : prix du pétrole, taux de change, etc. et parfois même farfelus. Notre municipalité n'a jamais souhaité souscrire ce type d'emprunt. Pourtant, on nous l'a proposé souvent et à des taux d'intérêt a priori très avantageux. Mais voilà. Si nous ne savions pas qu'un jour cette crise aurait lieu, nous savions en revanche que malgré ce que les banques nous assuraient, il y avait un risque. Cet argent que nous remboursons quand nous investissons dans un projet est celui des Pennois. Nous ne prenons pas de risques avec cela, ni avant, ni maintenant, ni dans le futur. Aujourd'hui, nous en sommes récompensés.

## Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Suite à un problème de communication informatique, cet article n'a pu paraître dans le Pennois du mois de novembre.

Encore un grave accident dans le quartier des Barnouins, le 23 septembre, entre le chemin du Pont de Vallot et le pavillon cynégétique.

En cause, des virages successifs dangereux sans signalisation.

Nous proposons les mesures suivantes :

1) Installation de panneaux rappelant la limitation de vitesse et (ou) de panneaux indiquant les virages dangereux. Ces panneaux devraient être lumineux et clignotants.

2) Si possible, ralentisseurs sur la ligne médiane blanche ou sur la chaussée.

3) Compte tenu des nombreux excès de vitesse, constatés par les riverains, mise en œuvre de contrôles plus fréquents.

Pour le bien être des utilisateurs de la RD60A et des riverains, nous espérons un aménagement rapide sécurisant la circulation dans ce secteur.

Gilbert Poussel

## GROUPE UMP

OUI ! l'insécurité existe bien aux Pennes Mirabeau ! A notre proposition de généralisation sur toute notre commune de la vidéosurveillance, la mairie répond d'une façon irresponsable et cavalière en marquant nettement son incompétence dans l'analyse et l'anticipation des besoins. De plus, le soutien des élus d'opposition à notre action nous conforte dans notre démarche. A bavardage il n'y pas de résultat et pas de décision, c'est une tactique habituelle. La distribution du "Pennois" est effectuée par une société privée, qui distribue en même temps des prospectus pour la grande distribution, notamment, des publicités que nous jetons la plupart du temps... Sachant que la dite société découpe les territoires communaux en un certain nombre de zones de distribution, dont en particuliers des secteurs de faible densité urbaine, baptisées "HORS ZONE", qui très souvent ne font pas parties des secteurs traités, tout simplement faute de distributeurs... il en résulte qu'un bon nombre de Pennois (certainement plusieurs milliers de foyers...) n'ont pas accès à l'information municipale officielle ! Voilà, la valeur qui est donnée à notre mensuel municipal, et voilà un exemple concret de désinvolture à l'égard de nos concitoyens, de la part de nos responsables municipaux... Et, cerise sur le gâteau, le journal annuel du forum des associations financé par la municipalité, a été également distribué avec la même rigueur que notre "Pennois". Pour en savoir plus consultez notre site internet. Nous souhaitons à tous les Pennois(es) de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour nous contacter : tel : 06.14.61.20.35

Mail : [contact@umpennois.com](mailto:contact@umpennois.com) Site : [www.umpennois.com](http://www.umpennois.com)

Geneviève Cheiffaud-Battini – Robert Roméra

## Groupe Pennes-avenir

Fin d'année morose ! Les situations internationale et nationale laissent augurer de fêtes de Noël tout en retenue, les questions que chacun se pose au sujet de ses revenus futurs l'obligeant à beaucoup de prudence. Ces situations individuelles ont en parallèle l'inquiétude des collectivités territoriales quant à leurs enveloppes budgétaires pour l'année 2009 avec comme répercussion immédiate le choix à faire parmi les projets d'investissement à venir. Notre commune n'échappera pas à cette situation, et ses élus, tous ses élus, devront faire preuve de solidarité afin que soient établies des priorités dans la poursuite ou le démarrage des chantiers communaux. Les rentrées fiscales (taxes professionnelles en premier lieu) et les dotations ne seront pas à la hauteur des prévisions et vont obliger les conseillers, aidés dans leur réflexion par les services municipaux, à faire des choix dictés par l'intérêt général. Gageons qu'ils sauront le faire sans arrière-pensée ni démagogie, attachés qu'ils sont à leur territoire et au bien-être de sa population. Malgré ce voile gris qui semble s'installer sur notre horizon proche, le groupe Pennes Avenir souhaite à tous les Pennois de passer les meilleures fêtes de fin d'année qu'il soit possible d'envisager.

Serge Baroni et Marc Galland

Marche de Noël

# Fiers d'être provençaux

Ne serait-il pas bon que plusieurs fois dans l'année, nous fassions émerger nos traditions provençales ? Après tout, elles valent bien celles des Bretons, des Basques ou des Corses, qui y sont si attachés. Une nouvelle occasion de renouer avec la tradition se profile le 24 décembre. L'ensemble "Lou Gai farandoulaire" sera là pour faire apprécier la 5<sup>ème</sup> marche de Noël, au rythme des danses et des galoubets. Pourquoi ne pas revêtir ce jour là un costume d'antan, retrouver d'autres Pennois dès 16h30 près du moulin et entamer la descente vers l'église Saint-Blaise où la messe de Noël est programmée dès 18h.



Tournée

# Chants de Noël

La tournée de chants de Noël organisée par le Conseil général passera le jeudi 11 décembre par la ville voisine de Cabriès. Le thème retenu est "Noël en fête". Entrée gratuite salle de La Bergerie (La Trébillane) dès 20h30.

Renseignements : 04 42 94 90 50.



Jas'Rod

# Les bonnes vibrations



Programmation variée et éclectique pour la grande salle des Cadeneaux ce mois-ci. Jugeons-en avec le 13 décembre à 20h30 un cabaret spectacle de La Porte des Etoiles, suivi le 19 à 20h30 par le concert du collectif du Jas'Rod avec les groupes Tokamak, Président King Kong, Dissonante Nation. Le 20 décembre à 20h30, c'est toute l'équipe de Studio Mélodie qui évoquera les

grandes pages de la chanson française. Enfin le 21, dès 14h, B-Boy Contest fera vibrer la scène du Jas Rod avec un grand battle hip-hop. Par ailleurs, Patrice Manfredi, responsable des lieux, invite tous les groupes locaux de la région à le contacter sans délai. En vue de préparer pour les 20 et 21 février prochains le plus grand et le plus déjanté Loco Festival jamais programmé.

## Syndicat d'Initiative

### LA FOIRE AUX SANTONS



Les 15 et 16 novembre, un public enthousiaste a franchi les portes de la salle Tino Rossi pour découvrir les petites merveilles d'argile et les nombreux accessoires : du moulin dont les ailes tournent, à la fontaine qui coule sans cesse, jusqu'au détail des draps dans la petite armoire, tout n'était que régal pour les yeux des grands et des petits. Les enfants ont adoré les ateliers de peinture et création qui leur étaient destinés, et plus encore la gentillesse du Père Noël venu deux jours de suite leur faire une petite visite.

### VIDE-GRENIER 2009 / période mai-juin, date à fixer

Sondage exclusivement réservé aux habitants de la commune

Oui, je serais intéressé(e) par un stand lors du vide-grenier 2009

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....13170 Les Pennes-Mirabeau

Tel ..... e-mail .....

Date et signature .....

A faire parvenir avant le 31 décembre 2008 par courrier postal (35 bis, avenue Victor Hugo), par e-mail (s.i.lespennesmirabeau@orange.fr), par fax (04 42 02 94 66) au Syndicat d'Initiative (renseignements 04 42 02 55 14) ou en le déposant sur place.

### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14

Fax : 04 42 02 94 66

s.i.lespennesmirabeau@orange.fr



## LES P'TITES PLANCHES

Centre de Développement Culturel  
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles

# Centre de Développement Culturel

Chemin de La Capelane - 13170 Les Pennes-Mirabeau - Tel : 04 42 46 62 70 / Fax : 04 42 46 62 71  
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr



## UN APRÈS-MIDI D'AVRIL

Cie Tableau de Service

Un tour de chant "tango" pour sillonner l'histoire du mouvement des Mères de la Plaza de Mayo qui sont, un après-midi d'avril, allées demander des comptes sur leurs enfants disparus...

**MARDI 16 DECEMBRE A 19H30**

**A La Capelane aux Pennes-mirabeau**  
Cabaret/Théâtre - Tout public - Entrée libre sur  
réservation (04 42 46 62 70)

SPECTACLE ACCUEILLI DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE  
DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX

Deux comédiennes, une accordéoniste, trois paroles, des récits... graves déraisonnables, poétiques, parsemés de rires, de larmes, d'ironie... et des tangos qui sont l'écho, le contrepoint, l'harmonique de ces récits qui émergent comme des lambeaux de mémoire.

## Salon du livre

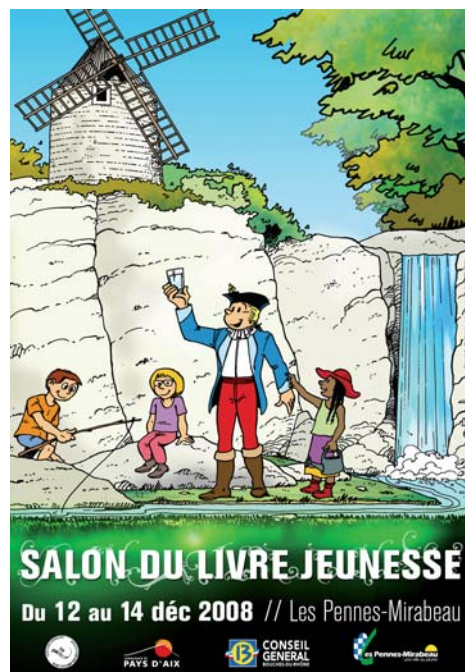
# Le livre au fil de l'eau

Du 12 au 14 décembre, les Amis des Arts nous proposent la 16<sup>ème</sup> édition du salon du livre, qui est également la troisième consécutive consacrée à la jeunesse. Michèle Nicolai, présidente de l'association Les Amis des Arts, met cette année l'accent sur la thématique de l'eau, parce que ce sujet nécessite une urgente prise de conscience pour la préservation des générations futures.

Tout commence par un concert sur le thème de l'eau au théâtre Henri Martinet, le 12 à 20h45 avec notamment Evelina Pitti au piano (5 euros l'entrée, réservation au 04 42 02 95 13). Samedi 13, à 17h, à La Capelane, remise des prix du grand concours salon du livre jeunesse, qui propose aux jeunes d'exercer leur créativité et leur imagination au travers de genres aussi

différents que l'illustration, la poésie et la nouvelle. Une soirée contes débute ensuite à 19h, dans le même lieu et pour tout public dès 6 ans. Un des temps forts se situera le dimanche à l'Espace Tino Rossi de 10h à 19h. Les auteurs jeunesse seront présents avec leurs éditeurs. Moments de rencontres et d'échanges, bien au delà de la simple dédicace. Des ateliers, animations et spectacles ponctueront toute la journée du dimanche. Les animatrices des bibliothèques, qui ont effectué en amont toute une série d'actions dans les écoles, les collèges, et les accueils de loisirs espèrent un public nombreux et de tout âge pour les trois jours de cet événement.

Renseignements : 04 42 02 95 13.



## Noël

# Bambins en fête

Des animations sont prévues ce mois-ci dans toutes les structures multi-accueil : le mardi 16 à partir de 16h30, la crèche de La Gavotte sera la première à faire la fête. Le lendemain mercredi 17, ce sera au tour de la crèche de La Renardière dès 16h30. Vendredi 19, les animations ont lieu à La Petite Farandole le matin et l'après-midi et à la crèche des Bouroumettes après 16h30.





# CÉRÉMONIE DES VOEUX 2009

16 JANVIER // 18h30  
Salle Tino Rossi